

France : l'avocate qui a porté plainte contre plusieurs ministres placée en garde à vue avant d'être relâchée. Mise à jour



Mise à jour

[Source : covidhub.ch]

Me Virginie de Araujo-Recchia a été interpellée mardi à l'aube à son domicile puis gardée 48h dans les locaux de la Direction générale de la sécurité intérieure. Un procédé qui interroge, visant une des avocates les plus actives contre la politique liberticide de l'état français.

25 mars 2022.

Dernière mise à jour : 26 mars 2022

Par Jean-Dominique Michel, référent en santé publique de Covidhub.

Déclaration de lien d'intérêt : Me de Araujo m'a représenté lors d'une campagne de calomnie qui m'a visé dans le cadre du Congrès « scientifique » TimeWorld au mois de mai 2021.

Me de Araujo-Recchia a déployé au cours des deux années écoulées une activité professionnelle intense pour dénoncer les violations des droits et libertés présentées comme nécessaires par les autorités françaises dans le cadre de la gestion de l'épidémie de Covid. Outre la publication d'avis de droit, elle a saisi différentes juridictions pour des associations comme Bon Sens ou l'AIMSIB (association internationale pour une médecine scientifique, indépendante

et bienveillante).

Elle fait également partie du regroupement d'avocats internationaux instruisant actuellement une mise en accusation des gouvernements et organisations internationales dans le cadre du *Grand Jury de l'Opinion Publique* mis sur pied par l'avocat allemand Reiner Fuellmich.

C'est dire si son interpellation puis sa garde à vue ont suscité une onde de choc, provoquant un vaste mouvement de soutien tant en France qu'à travers le monde. Le procédé a choqué tant sur la forme (Me de Araujo a été « embarquée » à son domicile, au petit matin, devant ses enfants) que sur le fond. Active en tant que représentante de plaignants dans le cadre de procédures en justice, de quoi Me de Araujo pouvait-elle bien être soupçonnée pour mériter un tel traitement ?

Dans un premier temps, personne ne pouvait même localiser l'avocate, pas même ses proches, ni les confrères avec lesquels elle travaillait

On apprit mardi en début d'après-midi que Virginie de Araujo était placée en garde à vue dans les locaux de la DGSI (direction générale de la sécurité intérieure), service dont la réputation n'est pas franchement immaculée... Les lecteurs étrangers à la France et à ses mœurs ne sauront peut-être pas que des officines policières se sont rendues coupables au cours du temps de nombreuses actions franchement en marge de la légalité comme des cambriolages, des chantages, intimidations ou même menaces de mort. Ainsi qu'un célèbre humoriste devenu exaspérant pour le pouvoir de l'époque en avait fait la rude expérience...

◦ Pour voir « Coluche, un clown ennemi d'état – enquête » : [cliquer ici](#)

Presse et propagande

Ce fut dans la presse que sortirent les premières informations, franchement rocambolesques : Me de Araujo serait soupçonnée d'avoir été en contact avec un réseau projetant un coup d'État pour renverser Emmanuel Macron ! On a beau être à proximité du 1er avril, l'accusation peine à être trouvée drôle, pas plus qu'elle paraît crédible. Une pareille absurdité rappelle plutôt comment, en Suisse, la presse d'état avait essayé de faire croire que des « antivaxx » projetaient rien moins... qu'une prise d'assaut du Palais fédéral à la manière de l'invasion du Capitole à Washington !

Des médias subventionnés à hauteur de centaines de millions d'euros par l'état macronien n'en ont pas moins embouché les trompettes de la (mauvaise) renommée : parlant tour à tour de Me de Araujo-Recchia comme « l'avocate des covidosceptiques » ou encore « l'avocate proche des milieux complotistes » selon les termes de l'hebdomadaire Marianne, comme si ces qualificatifs -au demeurant stupides- avaient une quelconque valeur juridique.

Si on ignore encore exactement ce que la justice reproche à Virginie de

Araujo-Recchia et si elle est liée, ou non, aux projets d'actions terroristes que Rémy Daillet et son groupe sont soupçonnés d'avoir préparés, l'avocate est déjà connue comme une figure des milieux covidosceptiques. Proche du collectif Réinfo Covid, fondé par le médecin anesthésiste marseillais Louis Fouché, un groupe de désinformation qui milite activement contre la vaccination et les mesures sanitaires.

[Voir aussi :

L'avocate Virginie de Araujo-Recchia placée en garde à vue
et

Gilets jaunes, avocate, naturopathe, ex-militaire : les profils hétéroclites des partisans du projet secret de coup d'État sur l'affaire avec Remy Daillet]

On décèle dans cet extrait les bonnes grosses ficelles de la manipulation : on « *ignore exactement ce que la justice reproche* » à l'avocate, mais ses liens et relations avec des personnes et groupes vilipendés (de manière calomnieuse en ce qui concerne Réinfo Covid) suffit à jeter l'opprobre sur elle en suggérant une hypothétique culpabilité.

On amalgame de surcroît des personnalités plus ou moins sulfureuses au sein d'un même « groupuscule » avec l'intention de compromettre simultanément différents groupes honnis, comme le montre le titre transparent du quotidien Le Parisien, propriété du milliardaire Bernard Arnaud :

Gilets jaunes, avocate, naturopathe, ex-militaire : les profils hétéroclites des partisans du projet secret de coup d'État

Ce qui a fait réagir sur twitter l'avocat et militant Juan Branco, conseil d'un des incriminés.



Juan Branco 🙌🏻🔵
@anatolium



Ma consoeur Virginie de Araujo est en garde à vue pour association de malfaiteur terroristes depuis plus de 48H dans un dossier où je représente l'un des suspects.

Il se trouve que cette consoeur était par ailleurs l'avocate de Remy Daillet, l'un des principaux suspects.

2:14 PM · 24 mars 2022 · Twitter Web App



Juan Branco 🙌🏻🔵 @anatolium · 24 mars



En réponse à @anatolium

Il se trouve que ma consoeur aurait été interrogée sur des échanges avec son client à plusieurs reprises.

Cette situation est particulièrement problématique et dangereuse, et pourrait créer un précédent.

J'appelle l'ordre à la plus grande vigilance et fermeté.

🗨️ 30

↻ 503

❤️ 1 587



Juan Branco 🙌🏻🔵 @anatolium · 24 mars



Garde à vue levée pour mon client, gilet jaune de la première heure et pacifiste revendiqué, après près de 60 heures dans les locaux de la DGSI et une perquisition, sur des fondements antiterroristes inexistantes.

🗨️ 38

↻ 435

❤️ 1 262



Ces procédés de suspicion floue sont devenus monnaie courante. Ils reposent principalement sur l'exploitation de l'étiquette de « complotiste », trouvaille inspirée de la CIA... pour masquer les crimes d'état. A tel point que selon l'analyse savante de Lance de HavenSmith, professeur en sciences politiques, cette étiquette, lorsqu'elle fait florès, est l'indice sûr que

des crimes d'état sont en cours que les gouvernants et la presse cherchent à dissimuler.

- Pour lire « Vous avez dit « complotiste » ?! » sur Anthropologiques : cliquer [ici](#).
- Pour lire la notice du livre « Aux origines de la théorie du complot – un outil de contrôle de la pensée » de Lance deHavenSmith aux éditions Yves Michel : cliquer [ici](#).

L'essayiste et rédacteur en chef du Courrier des Stratèges Eric Verhaege (un des meilleurs analystes du Great Reset, projet délirant qu'il a lu avec ses lunettes d'énarque et d'ancien haut fonctionnaire) est pour sa part convaincu que le procédé utilisé contre Me de Araujo traduit une volonté d'intimidation et de « character assassination » (destruction de réputation) comme l'on dit en anglais. Et inaugure selon toute vraisemblance un cycle de montée en puissance de la répression des opposants à sa politique liberticide par le gouvernement français.

- Pour voir : « Soutien à l'avocate Virginie de Araujo-Vecchia, résistante en garde à vue » sur le Courrier des stratèges : cliquer [ici](#).

Voyage au pays des oligarques

La mitraille de la titraille des médias subventionnés ne laisse guère de doute, à une époque où la presse n'est plus qu'une entreprise de propagande au service d'intérêts douteux, comme Idriss Aberkanne l'a récemment analysé au sujet du groupe Altice (propriétaire grâce à sa montagne de dettes accumulées de titres comme BFM TV, RMC, Libération, L'Express).

La militante Vera Sharav, survivante de l'Holocauste, insiste quant à elle que les gouvernements de l'Occident sont aujourd'hui inféodés à des oligarques répétant les manières de faire du nazisme. Cette analyse a évidemment provoqué des réactions outrées, mais la vénérable activiste n'en démord pas, affirmant que les procédés sont exactement les mêmes, et que le fameux slogan « plus jamais ça », pour ne pas rester creux, doit nous conduire à agir contre la menace existant actuellement.

- Pour lire « Un groupe d'oligarques a capturé les gouvernements de la même manière que les nazis » sur France Soir : cliquer [ici](#).

Me Virginie de Araujo-Recchia a finalement été libérée jeudi soir. Elle a fait savoir qu'elle s'exprimerait prochainement.

Rappelons à toutes fins utiles qu'elle a saisi différentes juridictions dans le cadre de procédures visant des membres des pouvoirs exécutif et législatif français (milieu que les observateurs appellent la « Macronie »).

Une avocate sachant défendre... et attaquer

Me de Araujo-Recchia a rédigé une première analyse (intitulée « Rapport terrorisme 2020 ») dans laquelle elle estimait que les agissements du gouvernement français relevaient juridiquement d'actes de terrorisme et crime contre l'humanité (atteinte volontaire à la vie et à l'intégrité des personnes, diffuser des substances de nature à créer un danger pour autrui, violations du Code de Nuremberg), d'apologie du terrorisme par médias et scientifiques en conflit d'intérêts, d'actes de maltraitance et de torture/traitements inhumains à l'égard des enfants.

- Pour lire « Rapport terrorisme 2020 » : [cliquer ici](#).

Entre autres faits d'armes (juridiques) elle a ensuite publié un « Rappel à la loi » à l'occasion de l'imposition d'un pass sanitaire puis vaccinal dont même Olivier Véran reconnaît aujourd'hui l'inutilité et que sa nature discriminatoire rendait parfaitement illégal.

- Pour lire « Rappel à la loi – passe sanitaire » : [cliquer ici](#).

Me de Araujo-Recchia a également déposé différentes plaintes contre les acteurs de la dérive anti-démocratique en cours pour divers mandants.

- Pour lire « Interview | Me Virginie de Araujo-Recchia : avocate au barreau de Paris », 11 février 2021 sur France-Soir : [cliquer ici](#).
- Pour lire « Maître de Araujo-Recchia dépose plainte contre les parlementaires ayant voté la loi du 5 août » sur France-Soir : [cliquer ici](#).
- Pour lire « L'heure des comptes Covid sonnera un jour, la justice pénale est saisie » sur le site de l'AIMSIB : [cliquer ici](#).
- Pour lire la plainte des associations Bon Sens et AIMSIB contre les ministres Castex, Véran et Blanquer, rédigée par Me de Araujo-Recchia : [cliquer ici](#).

Le Grand Jury de l'Opinion Publique

Surtout, elle participe activement aux travaux du Grand Jury, lequel, jour après jour, révèle et démonte implacablement l'envergure de ce qui apparaît de plus en plus comme une opération criminelle de grande envergure, préméditée depuis longtemps – c'est en tout cas l'hypothèse forte qui se dessine selon le communiqué inaugural de cette instance ad hoc:

COMMUNIQUÉ

Nous, un groupe d'avocats internationaux et un juge, annonçons par la présente que nous mènerons une enquête criminelle sur le modèle des

procédures du grand jury des États-Unis. Cette procédure du Grand Jury sert de modèle de procédure juridique pour présenter à un jury (composé des citoyens du monde) toutes les preuves disponibles à ce jour des crimes Covid-19 contre l'humanité à l'encontre « les dirigeants, des organisateurs, des instigateurs et des complices » qui ont aidé, encouragé ou participé activement à la formulation et à l'exécution d'un plan commun pour une pandémie. Les crimes, objet de l'enquête, englobent tous les actes commis par une personne en vertu d'un dessein partagé de commettre des crimes contre l'humanité et tous ces actes criminels seront condamnés dans les diverses communautés de jurés à travers le monde.

Cette procédure porte sur le peuple, par le peuple et pour le peuple. Elle est appelée le « Tribunal populaire » de l'opinion publique ». N'ayant pas été en mesure de trouver un tribunal pour entendre les preuves réelles observées devant les tribunaux du système actuel, nous entreprenons cette procédure en dehors du système actuel, en nous fondant sur le droit naturel. Ceci, à son tour, est fondé sur la ferme conviction que chaque personne peut facilement faire la distinction entre le bien et le mal, et entre le vrai et le faux.

L'allégation principale repose sur le fait que : « les gouvernements du monde entier sont sous l'influence de structures corrompues et de puissances criminelles. Une entente a été établie afin de mettre en scène une pandémie planifiée depuis des années. Dans ce but, une panique de masse a été délibérément créée, soutenue par de fausses déclarations de faits. Une opération sociale psychologique « psy-ops » a été aussi conçue dont les messages ont été transmis et relayés par le biais des médias corporatifs.

Le but de cette panique de masse était de persuader la population d'accepter les soi-disant « vaccins » qui se sont entre temps révélés n'être ni efficaces, ni sûrs, mais extrêmement dangereux, voire mortels.

Les dommages économiques, sociaux et sanitaires que ces crimes contre l'humanité ont causé à la population mondiale peuvent être mesurés en quadrillions de dollars.

Cette procédure du Grand Jury sera menée par les avocats susnommés, avec l'aide d'un grand nombre de scientifiques et d'experts hautement respectés du monde entier et sous les auspices d'un juge du Portugal.

Ils fourniront ainsi au jury (les citoyens du monde) une image complète de ces crimes contre l'humanité.

L'objectif de l'enquête de la Cour populaire de l'opinion publique est double : d'une part, il s'agit de servir de modèle de procédure et d'obtenir des inculpations, contre certaines des figures de proue,

criminellement et civilement responsables de ces crimes contre l'Humanité. D'autre part, en montrant une image complète de ce à quoi nous sommes confrontés, y compris le contexte géopolitique et historique, il s'agit de sensibiliser le public à

- *l'effondrement factuel du système actuel, détourné et de ses institutions, et, par conséquent,*
- *la nécessité pour le peuple lui-même de reprendre sa souveraineté, et*
- *la nécessité d'arrêter d'abord les mesures de cette « plandémie » en refusant de s'y conformer, et*
- *la nécessité de relancer leur propre nouveau système de soins de santé, d'éducation, d'économie et de justice, afin que la démocratie et l'État de droit sur la base de nos constitutions soient rétablis.*

La Cour populaire de l'opinion publique fonctionne indépendamment de tout gouvernement et de toute organisation non gouvernementale. Le soutien logistique est assuré par le Comité d'enquête sur le Corona de Berlin : www.corona-ausschuss.de

Retrouvez les vidéos sur www.grand-jury.net contact@grand-jury.net

Les experts du Grand-jury :-

- *Virginie de Araujo Recchia, avocate, France*
- *Juge Rui Fonseca E Castro, avocat au Portugal*
- *Claire Deeks, avocat en Nouvelle-Zélande*
- *Viviane Fischer, avocat en Allemagne*
- *Dr. Reiner Fuellmich, avocat en Allemagne*
- *N. Ana Garner, avocate, États-Unis*
- *Dr. Renate Holzeisen, avocate, Italie*
- *Tony Nikolic, avocat, Australie*
- *Dipali Ojha, avocate, Inde*
- *Dexter L-J. Ryneveldt (Adv.), avocat, Afrique du Sud*
- *Deana Sacks, avocat États-Unis*
- *Michael Swinwood, avocat, Canada*

- Pour lire « La procédure de Reiner Fuellmich lancée : un « Grand Jury » par la Cour populaire de l'Opinion Publique » sur France Soir : cliquer [ici](#).

[Voir aussi :

Grand Jury, jour 1 : extrait de la transcription écrite de l'intervention de Reiner Fuellmich, le résumé parfait de la plandémie !

Grand Jury – Session 2

Jour 3 – Grand Jury]

Too much is too much [Trop, c'est trop]

Nous ne pouvons bien sûr préjuger de ce qui est reproché à Me de Araujo. Mais l'hypothèse que l'avocate aurait trempé dans une conspiration ayant pour finalité un coup d'Etat est tellement peu crédible qu'il faut à ce stade en privilégier d'autres. Les progrès du Grand Jury et ce que ses travaux dévoilent semblent constituer un motif bien plus plausible à ce stade pour expliquer la nervosité extrême du pouvoir en France.

Un pouvoir en pleine dérive autoritaire et dont l'on doit se demander avec le plus grand sérieux s'il n'a pas purement et simplement basculé dans une psychopathologie paranoïaque- laquelle est historiquement la grande signature psychique de ceux qui perpétuent les dérives totalitaires. Au cours desquelles -c'est leur nature intrinsèque révélée par l'étymologie- ne sont plus supportées aucune contestation, aucune divergence d'opinion, aucune opposition d'aucune sorte.

Lorsque d'aucunes se manifestent (rappelons au passage qu'elles sont les garantes nécessaires de la démocratie comme de l'intelligence), reste à les écraser en faisant usage de tous moyens utiles.

C'est dans cette boursoufflure qu'il est plus que probable hélas que soit tombée la macronie. Après avoir commencé par régler leur compte aux scientifiques, médecins, universitaires et parlementaires qui ont au l'audace de contester ce que le gouverneur de Floride appelle « la pièce de théâtre du Covid » ayant servi à la destruction des libertés et des fondements de l'état de droit, elle semble maintenant prête à s'en prendre aux quelques journalistes et aux avocats qui osent défier sa toute-puissance.

Jeu à double-tranchant et même à vrai dire dangereux pour elle tant elle risque par là de révéler ouvertement son vrai visage.

- Pour lire « Il est plus que temps d'arrêter le théâtre du Covid » selon le Gouverneur de Floride sur Covidhub : [cliquer ici](#).